

Renouvellement LE MAG

Le magazine participatif du renouvellement urbain N°13 AVRIL-MAI 2019



DOSSIER PAGES 8-15

NPNRU DÉJÀ 50% DES PROJETS VALIDÉS !

© RENNES MÉTROPOLE



AILLEURS PAGE 18

URBACT, experts
en partage

AGENCE PAGE 19

FRARU, retour sur
les quatre premiers
événements



OUTILS PAGE 17

Auto-construction :
SAVOIR « FAIRE »



NOUS
PAGE 7

LYON
CABARET CITOYEN
Le chant des Lucioles

ICI PAGE 5

SAUMUR
Plus (ou) vert

ANRU

Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

    www.anru.fr

Le mot de la rédaction

Vous tenez le nouveau numéro de *Renouvellement Le Mag* entre vos mains. Ce média, comme sa version digitale Digimag, vous est ouvert. Nous voulons encore une fois remercier tous ceux qui y contribuent,

y ont contribué ou le feront dans un prochain numéro. Et parce que l'actualité du renouvellement urbain évolue perpétuellement, suivez-la, partagez-la, commentez-la sur les réseaux

Twitter, LinkedIn, Youtube et Pinterest de l'ANRU



Merci à vous !

Nous avons souhaité mettre à l'honneur ceux qui ont contribué à ce numéro, faisant vivre ainsi le principe participatif du magazine.



Laurent Acélor
Ville de Clichy-sous-Bois



Laura Piquerey
Ville d'Annemasse



Francois Defamie
Ville d'Aulnoye-Aymeries



Frédéric Martinet & Thibault Salmon
FMAU



Anne-Cécile Moron
Saumur Val de Loire Agglo



Julie-Emmanuelle Bourgoit
Est Ensemble



Géraldine Bénichou
Théâtre du Grabuge



Anne-Lise Albessein & Jean-Marc Edet
Vert le Jardin



Olivier Michel
Métropole Aix-Marseille-Provence



Sébastien Duprat
CYCLE UP

→ APPEL À CONTRIBUTIONS



La boîte à outils

Culture, mixité sociale, concertation, économie d'énergies, qualité architecturale... de l'appel à idées au dispositif participatif, du programme d'aide spécifique au lieu dédié, les outils développés au sein des quartiers dans le cadre de leur rénovation couvrent les champs les plus divers. Faites-nous connaître les outils dont on se sert chez vous !



Animations éphémères

Le temps des chantiers de rénovation urbaine, les paysages des quartiers sont bouleversés et recomposés par les opérations de démolition/reconstruction. De plus en plus souvent, sur les friches et délaissés urbains qui en résultent, des dispositifs d'occupation et d'animation temporaires sont mis en place. Faites-nous part de votre expérience en la matière.



Ce pictogramme signale, dans **LE MAG** et dans **LE DIGIMAG**, les sujets et contenus que vous avez proposés à la rédaction et que nous publions.



Les articles avec cette mention renvoient à des contenus augmentés sur la version en ligne du magazine : www.digimag-anru.fr

Magazine publié par l'ANRU, 69 bis rue de Vaugirard, 75006 Paris • **Directeur de publication** : Nicolas Grivel • **Directeur de la rédaction** : Damien Ranger • **Rédacteur en chef** : Jean-Denis Espinas • **Secrétaire de rédaction** : Gabriel Henry • **Coordination éditoriale** : direction des relations publiques et de la communication • **Ont contribué à ce numéro** : Samya Alaoui, Alessandro Casamento, Jean-Denis Espinas, Gabriel Henry, Gauthier Mack-Mallick • **Conception & réalisation** : à vrai dire la ville • **Graphisme** : Flgraf / François Lemaire • **Impression** : Rivaton & Cie • Imprimé sur papier certifié PEFC

La Reynerie, l'un des quatre quartiers qui composent le Grand Mirail, à Toulouse.



© DST

Signature de la déclaration d'engagement
8 avril 2019

54 065
habitants

1 Md€
d'investissement global

276 M€
de participation de l'ANRU

2 441 logements à démolir

2 441 logements à reconstruire (sur tout le territoire métropolitain)

2551 logements à réhabiliter

TOULOUSE PEUT VOIR GRAND

La presse locale a abondamment commenté les chiffres impressionnants du financement du projet de renouvellement urbain métropolitain toulousain. Plus importante peut être encore, une capacité d'action coordonnée et tous azimuts !

S'il est un projet qui illustre bien le « changement de braquet » du NPNRU, c'est celui tout juste signé le 8 avril, par Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse et président de Toulouse Métropole, Olivier Klein, président de l'ANRU, et Nicolas Grivel, directeur général. Le montant des engagements s'élève à un milliard d'euros, dont 276 millions de l'ANRU. Auquel s'ajoutent dans le cadre du protocole signé avec l'Anah le même jour, 200 millions d'euros.

Le niveau ambitieux des investissements marque la capacité inédite du NPNRU à s'attaquer à des approches de projet massives et globales. Cela signifie notamment que pourront être articulées et traitées concomitamment à travers des approches urbaines communes des problématiques d'habitat social et de copropriétés privées dégradées. Dans le cas toulousain, le projet d'ensemble permet d'intervenir dans quatre quartiers prioritaires emblématiques

de la métropole (le Grand Mirail, Empalot, Val d'Aran et Les Izards) et d'entreprendre des travaux de réhabilitation et de redressement d'une cinquantaine de copropriétés en difficulté bénéficiant d'un suivi national, dans le cadre du Plan Initiative Copropriétés...

Olivier Klein n'a pas manqué de souligner que « ce projet fait partie des plus ambitieux validés à ce jour par l'ANRU. Au-delà des interventions massives nécessaires sur l'habitat, il comporte un important volet d'équipements publics éducatifs, culturels et économiques indispensable pour réellement changer la donne dans les quartiers ».

Grand Val d'Aran, nouvelles dimensions

zoom

Parce qu'il est métropolitain, le projet toulousain a pu englober des chantiers prioritaires, comme à Colomiers, à dix kilomètres à peine à vol d'oiseau de la Place du Capitole. Dans la décennie qui s'ouvre, Val d'Aran va connaître une mutation majeure. Et si le projet a été baptisé Grand Val d'Aran c'est que, pour une bonne part, et avant tout, l'ouverture et la continuité à des quartiers limitrophes se jouent dans cette vaste entreprise. Une place centrale éponyme et une traversée piétonne reliant différents points stratégiques inscrivent clairement l'objectif dans la configuration de l'espace public structurant le quartier. Les équipements publics confortent ce parti pris urbain. Crèche et maison citoyenne sur la place, pôle santé et résidence seniors par ailleurs. En dehors de démolitions ponctuelles, comme celle, totale, de la barre Gascogne et, partielle, de la barre Pyrénées 1, c'est la logique de réhabilitation lourde, en particulier énergétique, qui l'emporte. Ce qui n'empêche pas 300 constructions de logement dans des typologies diversifiées. L'ANRU contribuera à hauteur de plus de treize millions d'euros sur les 80 millions nécessaires.



ANNEMASSE

LA RÉHABILITATION PREND DE LA HAUTEUR

Elle aurait pu être réduite à un tas de gravats... mais s'est finalement vu offrir un lifting complet : la tour Plein Ciel, emblème du secteur du Livron, érigée dans les années 60, a achevé sa réhabilitation. Tandis que le quartier faisait ces dernières années l'objet d'un projet de rénovation urbaine redéfinissant les espaces publics et rafraîchissant les logements locaux sociaux, la tour, copropriété privée en difficulté, a bénéficié, dès 2015, d'un Plan de Sauvegarde. Ce dispositif a notamment permis des travaux de rénovation thermique labellisés « BBC Rénovation », pour un montant d'1,65M€. Une transformation à laquelle les copropriétaires ont été associés, tout au long du processus.



© VILLE D'ANNEMASSE

BONUS
WEB

© FMAU

LIMOGES BELLES PRESTATIONS

L'immeuble de douze logements locatifs sociaux réalisé par l'agence d'architecture FMAU pour le bailleur DOMAULIM S.A, se montre singulier à plus d'un titre. Prenant place là où se dressaient les deux tours Gauguin, figures de proue du quartier de La Bastide démolies en 2010, le programme intègre des hommages à l'architecture limougeaude : façade enduite à la chaux qui se parera bientôt de porcelaine sur sa partie basse, volets intérieurs en bois, cages d'escalier en granit... Il s'enrichit d'autres caractéristiques originales et d'un niveau de confort élevé : grandes loggias, pièces traversantes, plafonds de béton brut agrémentés de pastilles de couleurs... Forte de ces atouts, l'opération va être présentée au prix de l'Équerre d'Argent.

AULNOYE-AYMERIES LE SPORT POUR LA TOUCHE FINALE

Succédant au Grand Projet de Ville initié en 2005, le projet de rénovation du secteur du 8 Mai 1945 a revisité ce morceau de ville sous tous ses aspects : habitat, voirie, équipements publics (école, centre social, médiathèque, théâtre)... Un lieu phare du quartier attendait toutefois sa renaissance : la salle de sports Marc Joly et le stand de tir attenant, tous deux construits dans les années 70 et très défraîchis. C'est désormais chose faite : l'équipement a achevé sa réhabilitation en décembre dernier. Dédié notamment à la pratique du handibasket et du sport scolaire, il accueille désormais près de 700 pratiquants, enfants et adultes, par semaine.

Cette opération, d'un montant d'environ 1,5M€, compte parmi les toutes dernières du PRU.



© VILLE D'AULNOYE-AYMERIES



© J.FOUILLET / VILLE DE CLICHY-BOIS

CLICHY-SOUS-BOIS DE BRIQUES ET DE BLANCHEUR

Le quartier du Bas-Clichy a commencé à se transformer. Parmi les indicateurs du changement, un premier programme de logements sociaux inauguré fin décembre, en présence du ministre chargé de la Ville et du Logement, Julien Denormandie. Réalisé par 3F Immobilière, l'ensemble de 56 logements, répartis sur quatre étages, est habillé d'une lumineuse façade de brique blanche. L'opération, intégrée au projet de rénovation urbaine du Bas-Clichy-Bois du Temple (retenu au titre du NPNRU), s'inscrit également dans le périmètre de la première Opération de Requalification des COpropriétés Dégradées d'Intérêt National (ORCOD-IN), rebaptisée "Projet Cœur de Ville", pilotée par l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France. À terme, ce sont 1 240 logements qui doivent être démolis et 1 520 autres reconstruits.

Projet NPNRU validé

3 340
habitants

27 M€
d'investissement global

6,3 M€
de participation de l'ANRU

121 logements démolis

248 logements réhabilités



PLUS (OU) VERT

L'Agglomération, la Ville de Saumur et le bailleur Saumur Habitat réinventent le cœur de quartier Chemin Vert. Partie intégrante du programme de revitalisation urbaine mené à l'échelle de la ville, le site est engagé dans une démarche ÉcoQuartier.

Le renouvellement urbain saumurois avance. Il doit faire renaître une ville accueillante et fière de ses patrimoines. Le projet développé dans le cadre du NPNRU s'inscrit en cohérence avec deux autres grands projets urbains en cours, autour du centre-ville et de la gare. Depuis 2006, le PNRU a permis de reconfigurer le Chemin Vert, grâce à des démolitions et des réhabilitations d'ampleur, ainsi qu'à l'implantation d'équipements pour tous. Un nouvel axe d'entrée et une voie verte le reliant au centre-ville permettent au quartier d'être, aujourd'hui, ouvert sur la ville.

DÉMARCHE ÉCOQUARTIER

Fort de cette réintégration au sein du territoire saumurois, le nouveau projet de renouvellement urbain met l'accent sur le potentiel économique et environnemental du quartier. Désormais plus accessible, doté d'atouts naturels, notamment sa situation de bord de rivière, il est engagé dans la démarche de labellisation « ÉcoQuartier ».

En termes de programmation, le parti pris consiste à réinventer le cœur de quartier, dans un périmètre structuré autour du collège, de la piscine et de la gare des bus, en

intégrant activités et services, résidentia- lisation des immeubles et espaces publics paysagers. La reconfiguration de la trame urbaine en une succession de placettes et cheminements propices aux déambulations, favorisera la qualité de vie et la convivialité, en s'inspirant de la palette végétale du Val de Thouet.

La revitalisation passe aussi par la création de locaux d'activités modulables pour petites entreprises, en remplacement de deux immeubles voués à la démolition. La maison des sports de combat, l'association d'insertion des jeunes et le centre de loisirs viendront renforcer la présence des équipements structurants réalisés dans le cadre du PNRU que sont la maison de l'enfance et le centre socioculturel.

Côté habitat, le parc de logements sociaux sera réhabilité (restructuration thermique, configuration des logements), et les déconstructions opérées dans le cadre du PNRU vont laisser place à des programmes en accession libre ou aidée.

Et pour le volet humain, ceux qui vivent au Chemin-Vert ne sont pas en reste. Le projet, en voie de conventionnement, est le fruit d'une démarche de co-construction : concertation citoyenne, balades urbaines,

marches des femmes, approche santé-environnement... un ensemble de dispositifs a été déployé afin de faire émerger l'expertise des habitants.

Geste architectural... et social

zoom

L'Espace Jacques Percereau s'est métamorphosé en un lieu de vie ouvert sur le quartier, à travers un geste architectural aboutissant à un bâtiment totem visible depuis la rue. Une année de travaux a permis de restructurer en profondeur – isolation thermique extérieure, système d'éclairage LED, raccordement à la chaufferie bois... – cet ancien centre socioculturel construit dans les années 1960. Le choix des matériaux, en particulier l'acier Corten, fait signe et donne tout son sens à l'édifice. Son accroche visuelle renforce sa fonction sociale et culturelle. Les diverses activités qui s'y déroulent s'organisent autour d'un patio à double entrée, accessible à partir de la rue principale et du collège. La maison du projet et une nouvelle épicerie solidaire font partie intégrante de l'équipement.



© EST ENSEMBLE

L'ÎLE-SAINT-DENIS ICI ! OÙ ? QUARTIER SUD BIEN SÛR !

Comme l'acronyme l'indique, le collectif ICI!, pour Initiatives Construites Île-dionysiennes, est intimement lié à l'Île-Saint-Denis. Et plus précisément à son Quartier sud. En 2014, les architectes d'ICI! s'y installent d'abord dans un rez-de-chaussée d'immeuble. Ils font la connaissance de leurs voisins en générant eux-mêmes les facilitateurs de la rencontre : jeux de carte, distribution de thé en charrette, construction de maquette... Des inventions ludiques et solidaires

conçues par un collectif qui poursuit un double objectif, intéresser les habitants au renouvellement urbain et traduire techniquement leurs aspirations. En 2017, forts de cette expérience, ils obtiennent de la mairie les clés d'un pavillon abandonné. Leurs activités, toujours tournées vers l'avenir du quartier, s'y multiplient avec, entre autres, un atelier populaire d'urbanisme ou un partenariat avec l'école voisine, pour transmettre aux enfants les bases de la construction.

EST ENSEMBLE

« PARLONS ENSEMBLE » DE TOUT !

En novembre dernier, l'Etablissement public territorial Est Ensemble Grand Paris, a lancé un dispositif mobile pour aller à la rencontre des habitants. Envisagé, au départ, comme un outil de concertation autour des projets de renouvellement urbain, la démarche « Parlons ensemble » a rapidement été élargie à l'ensemble des politiques publiques portées par le territoire, parmi lesquelles la politique de la Ville, l'aménagement, la gestion des déchets, ou encore la culture. Gérard Cosme, président d'Est Ensemble se félicite de ce projet qui « associe les habitants à l'ensemble des politiques publiques, menées notamment dans les 19 QPV et les 12 PRU du territoire ». Au-delà de ses missions initiales, ce dispositif pourra être mis à disposition des villes, des Conseils citoyens ou de manifestations transversales. Plusieurs municipalités ont d'ores et déjà accueilli le camion « Parlons ensemble », dans le cadre de réunions de concertation ou de sensibilisation sur la collecte des déchets.



© ICI!



© WENDEL NAZAIRE

ÉVRY FÊTER LA MÉMOIRE DU QUARTIER

En décembre dernier, sur la dalle du Parc aux Lièvres, s'est déroulé le FestiPAL, fruit du partenariat de plusieurs structures et personnalités locales : la Maison de quartier Évry Sud, les associations pour l'insertion Oser et Coup de Pouce, les spécialistes de l'audiovisuel du collectif BKE, de Cinéam, de Relief et du Kollektiv Alambik, ainsi que des artistes de rue comme le graffeur Vince.

L'événement a rapproché des participants de tous âges autour de présentations d'œuvres, de projections monumentales ou encore de visites en réalité virtuelle. Toutes ces animations célébraient Le Parc aux Lièvres et son histoire. Car, si le FestiPAL met ainsi la dalle à l'honneur, c'est parce que le NPNRU prévoit sa démolition ainsi que celle des bâtiments alentour. « L'idée du festival est de réaliser un travail de mémoire et réhabiliter une vision positive des grands ensembles dans lesquels les premiers habitants ont vécu des moments heureux » résume Élie Séonnet du Collectif BKE. Les travaux ne devant pas démarrer avant fin 2019, le collectif « Mémoire du Parc aux Lièvres » envisage de monter une seconde édition aux beaux jours. L'histoire du quartier mérite bien d'être célébrée deux fois !



© L. REYES / STUDIOKOP.COM

BONUS WEB



LYON

WWW.theatredugrabe.com

CABARET CITOYEN LE CHANT DES LUCIOLES

En 2018, avec plus de 40 partenaires associatifs, culturels, éducatifs et sociaux, la Compagnie théâtrale du Grabuge a mis en œuvre une démarche artistique globale co-construite avec les habitants, le Cabaret Citoyen. Située dans le secteur en rénovation de Jean Mermoz, elle joue évidemment de ce contexte particulier. « *Le Théâtre du Grabuge*, explique Géraldine Bénichou, metteuse en scène et responsable de la compagnie, *développe des processus de créations collaboratifs fondés sur la rencontre des pratiques professionnelles, amateurs et citoyennes. Elle fait le pari que le partage des expériences artistiques contribue à faire émerger un art vivant de la démocratie.* »

En mai dernier, la compagnie a organisé le festival du Cabaret Citoyen, qui a réuni cinq jours durant plus de 2 500 personnes au cœur de l'espace public du quartier Mermoz, autour des thématiques des migrations, de la lutte contre les discriminations et des engagements citoyens. Un événement dont « *L'Assemblée des lucioles* », spectacle vivant qui a réuni dix artistes professionnels et un chœur de 120 amatrices et amateurs de tous horizons sociaux et culturels, constitue l'un des moments phares : « *ils ont chanté en plus de dix langues la richesse et la force des identités plurielles, pour construire un devenir commun* » retient, enthousiaste, Géraldine Bénichou.

BONUS WEB

FÉCAMP L'IMPORTANT, C'EST DE FAIRE PARTICIPER

« *C'est plus facile de travailler un projet avec les gens que sans eux* » : cette affirmation de Samuel Craquelin, paysagiste, a servi de fil conducteur à la réhabilitation des espaces publics du cœur de quartier Ramponneau. Cette opération de grande envergure – création d'un jardin pédagogique, de jeux d'eau, d'une aire de jeux et d'un amphithéâtre, et redéfinition de plusieurs placettes – a été couronnée fin 2018 par la Victoire d'Or des Victoires du Paysage. Et pour Samuel Craquelin, concepteur du projet, la dimension participative tient une large place dans cette reconnaissance. « *Dès le départ nous avons associé le plus de personnes possible à la démarche, se souvient le paysagiste. Durant l'avant-projet, habitants et commerçants sont allés s'inspirer en visitant les parcs de Bercy et André Citroën, à Paris. Puis ils ont de nouveau été consultés lors des premières esquisses. En parallèle, les élèves des trois écoles du secteur ont été mis à contribution, livrant leur vision du projet via des maquettes* ». Ce rôle reconnu aux citoyens perdure aujourd'hui. Épaulés par un jardinier chef, ce sont eux qui, par exemple, assurent l'entretien du jardin pédagogique.



© P. SMITH



© VIELLIARD & FASCINANT ARCHITECTES ASSOCIÉS

NÎMES UN COLLÈGE À LA POINTE

Le projet de Collège Nîmes Est, qui s'inscrit dans le renouvellement urbain du quartier du Mas de Mingues (NPNRU), marque clairement le lien entre renouvellement des pratiques éducatives et renouvellement du lieu. Il y a d'abord son offre pédagogique originale, centrée sur les "Arts et Cultures Numériques", qui guidera les élèves vers les filières d'avenir. En termes techniques également, en étant le premier collège à énergie positive du département. Enfin, dans le processus même de sa conception, avec la consultation des futurs usagers tout au long de l'avant-projet, accompagnés par une assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette opération largement concertée traduit une volonté politique forte et la recherche d'une mixité sociale et scolaire exemplaire. Le collège doit ouvrir ses portes à la rentrée prochaine.

NPNRU

DÉJÀ 50% DES PROJETS VALIDÉS !

PREMIER BILAN À MI-PARCOURS



Entre mai 2018 et avril 2019, l'ANRU et ses partenaires ont validé la moitié des projets de renouvellement urbain que comprend le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Une accélération sans précédent après une fin d'année 2017 et un début 2018 singuliers qui, dans un contexte institutionnel mouvant, n'avaient permis la validation que d'une dizaine de projets. L'occasion de tirer un premier bilan à mi-parcours avec Benoît Zeller, directeur opérationnel de l'ANRU et Delphine Pupier, directrice opérationnelle adjointe, et de l'illustrer par cinq opérations significatives.

A

l'occasion de la signature de la déclaration d'engagement validant le projet de renouvellement urbain des quartiers de la Métropole de Toulouse, Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, et Olivier Klein, président de l'ANRU, ont salué l'accélération du NPNRU sur l'ensemble du territoire. « Il y a un an, avant la confirmation ferme du doublement de l'enveloppe financière du NPNRU, l'ANRU était dans une situation complexe. Un an plus tard, je suis heureux de vérifier semaine après semaine que, quand on lui donne les moyens de fonctionner, l'ANRU sait répondre aux attentes des élus et des territoires », s'est félicité Julien Denormandie.

En 11 mois, l'ANRU a en effet validé les projets de renouvellement urbain de 234 quartiers et mis à disposition des collectivités et des bailleurs 5,5 milliards d'euros pour engager les chantiers de transformation des quartiers. Ces concours financiers déjà validés vont permettre la réalisation de projets estimés à près de 18 milliards d'euros, tous financeurs confondus, sur ces territoires, selon un décompte réalisé au 20 avril.

En mars, les projets de la Métropole de Strasbourg, de Clermont Auvergne Métropole et de la Communauté d'agglomération Amiens Métropole ont ainsi été validés au niveau national. La mobilisation de l'ANRU et de ses partenaires est plus que jamais au rendez-vous pour viser la validation des projets des 450 quartiers du programme d'ici la fin de l'année.

Rennes, quartier Maurepas-Les Gayeulles



© RENNES MÉTROPOLE

CHANGER D'ÉCHELLE CHANGE TOUT

La reconstitution de l'offre étendue au territoire intercommunal, de l'agglomération ou de la métropole, va commencer à recomposer à court terme la géographie et la sociologie urbaines des quartiers. 83% des 20 000 logements en projet déjà validés par l'ANRU seront reconstruits hors quartier.

Cette redistribution spatiale de l'offre résidentielle est une condition première du rééquilibrage attendu. Mais, insiste Benoît Zeller, directeur opérationnel de l'ANRU, « elle n'opérera réellement que doublée d'une politique intercommunale d'attribution ». C'est pourquoi les orientations des conven-

tions intercommunales d'attribution font l'objet d'une attention toute particulière lors de la validation d'un projet.

L'autre perspective qu'autorisent aujourd'hui les stratégies intercommunales, c'est la confrontation aux défis urbains les plus démesurés. Ceux que le PNRU n'avait raisonnablement pas pu relever entièrement lors de la première époque de ce vaste chantier. Les noms de ces grands ensembles hors normes qui ponctuent l'Hexagone sont souvent connus bien au-delà de leur environnement local : Le Mirail à Toulouse, Le Haut-du-Lièvre à Nancy, La Bourgogne à Tourcoing... L'histoire de l'urbanisme contemporain ou bien encore les médias ont popularisé ces géants et leur mal vivre à grande échelle. Or, Benoît Zeller en est convaincu,



ALLONNES LES HORIZONS DU HORS SITE

GILLES LEPROUST,
MAIRE D'ALLONNES



« La construction de la ZUP d'Allonnes dans les années 60 a concentré tous les logements sociaux, 2 500 en tout, dans le cœur de ville, qui est également le quartier prioritaire de la commune. Un des enjeux commun aux deux projets de rénovation urbaine qui se succèdent sur ce secteur est de « dédensifier » cette partie centrale de la ville et d'y faire entrer de la mixité, tout en conservant du logement social.

Le programme « Croix Georgette », ce sont 16 logements locatifs sociaux construits hors-site de rénovation urbaine. C'est la première opération réalisée dans le cadre du NPNRU. Elle a fait l'objet d'un financement de l'ANRU dans le cadre du protocole de préfiguration du nouveau projet de renouvellement urbain, ce qui a permis son démarrage anticipé. »



À la Croix-Georgette, le projet développé par Sarthe habitat propose 16 logements inégalement répartis entre deux immeubles : un de douze logements (4 T3, 4 T2, 4 T2) et un de quatre (2 T5 et 2 T2). Le bailleur supporte l'essentiel de l'effort budgétaire avec 1,6 million d'euros sur le 1,9 million d'euros que représente la construction. Parallèlement, a émergé le Pôle de vie éducatif et sportif, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville. Pur produit du NPNRU, il a bénéficié après la démolition des maternelles Pasteur et Curie désormais regroupées, d'un accord de démarrage anticipé des travaux et a pu être achevé à l'été 2018. La nouvelle école maternelle, de six classes, portant le nom de Simone Veil, a donc accueilli ses premiers élèves à la rentrée 2018. Signe des temps le gymnase Pasteur a été rebaptisé, dans un tout autre registre, Mohamed Ali, et la salle de boxe qu'il abrite, Marcel Cerdan.



PREMIÈRES
OPÉRATIONS
DU NPNRU

VALENCIENNES LE RELOGEMENT D'ABORD

« L'expérience acquise par les collectivités, les bailleurs et l'ANRU, combinée aux moyens attribués à cette catégorie d'intervention, va permettre d'apporter enfin des réponses adaptées à des situations qui résistaient à nos désirs de transformation profonde. Y compris avec un potentiel de relogement démultiplié par une réflexion à l'échelle intercommunale ».

LE RELOGEMENT OUVRE DES PORTES

Les porteurs de projet font état de 90 000 à 100 000 logements à démolir. C'est davantage que les estimations réalisées au moment de la conception et du lancement du programme. Mais l'Agence a largement décidé de les suivre « chaque fois que cela faisait sens pour le projet, souligne Delphine Pupier, directrice opérationnelle adjointe de l'ANRU, car l'expérience montre que ces opérations radicales, particulièrement coûteuses, produisent des effets de mutation majeurs, difficilement égalables ». Le nombre de reconstitutions parallèlement lancées a facilité le mouvement. Sans compter qu'une large part des sites libérés représentent un potentiel foncier significatif sur des marchés immobiliers porteurs.

Qui dit démolition dit relogement. Le NPNRU induit un bouleversement majeur à cet égard. La priorité donnée à une reconstitution hors site permet de construire et de reloger, mieux et, qui plus est, définitivement, avant la démolition. Ce schéma multiplie de fait les possibilités. Le choix de rester, pour ceux qui sont attachés à leur quartier, est respecté ; la possibilité de partir est offerte pour les autres... y compris lorsqu'elle est synonyme d'augmentation de loyer, qui peut être compensée par l'ANRU. Dans un cas comme dans l'autre, on mesure à quel point l'accompagnement des foyers est déterminante.

L'Agence en a fait un sujet prioritaire relayé sur le terrain par de multiples initiatives : chartes qualité relogement, partenariats et plateformes inter-bailleurs, individualisation et globalisation de la prise en charge...

LAURENT DEGALLAIX, MAIRE DE VALENCIENNES

« À Chasse-Royale, la démolition de l'immeuble de la Roseraie accordée par l'ANRU à la Société Immobilière Grand Hainaut (SIGH), maître d'ouvrage de l'opération, a fait l'objet d'une autorisation de démarrage anticipée. Cette disposition spéciale et novatrice, obtenue sous certaines conditions, est un apport du NPNRU. Elle a permis d'engager le relogement des ménages et les études de maîtrise d'œuvre sur le bâtiment avant le passage du dossier au Comité d'Engagement de mai 2018. Nous avons ainsi gagné un temps précieux, et l'accompagnement des habitants s'en est trouvé conforté. C'est pourquoi la démolition physique de l'immeuble a pu être engagée dès février 2019, soit presque un an avant celle des autres immeubles du quartier. »



© FRANÇOIS LOPRESTI



© VILLE DE VALENCIENNES

Construite en 1963 au cœur de Chasse Royale, la résidence de La Roseraie – 26 logements locatifs sociaux – s'était passablement dégradée au fil des années. Il a finalement été choisi de la démolir. En juillet 2018, la dernière famille de la résidence à vivre encore sur place – sur les 16 qu'elle comptait au départ – était relogée par le bailleur SIGH. Après une phase de curage et de désamiantage des bâtiments opérée entre janvier et février 2019, les opérations de démolitions ont pu être lancées. Elles marquent le début du nouveau projet de renouvellement urbain du quartier, qui devrait s'achever à l'horizon 2026.

À terme, 432 logements vont être détruits sur l'ensemble du secteur, tandis que 120 autres y seront reconstruits. Ces opérations seront complétées par la réhabilitation de 288 logements.

RETOUR À L'ÉCOLE

Pour changer la donne dans un quartier, les projets vont bien entendu au-delà des interventions sur l'habitat. La création ou la rénovation d'équipements publics de qualité est encore au cœur du NPNRU. Sur les 234 premiers projets validés, 420 interventions sur des équipements publics sont ainsi validées. Et avec lui, ce n'est sans doute pas un hasard, l'école publique. Restructuration, création, extension... l'équipement scolaire, maternelle ou primaire, représente 30% des projets soutenus. « *Les collectivités en ont clairement fait un levier d'attractivité des quartiers renouvelés*, analyse Benoît Zeller, *des quartiers qui connaissaient auparavant un fort taux d'évitement, notamment en fin de primaire* ». La reconnaissance du rôle central de l'offre éducative

dans l'attraction ou le maintien des populations se traduit ainsi dans différentes stratégies, focalisées sur le devenir de l'enfant, questionnement déterminant dans la capacité de projection des familles. Les choix d'aménagement rechercheront ainsi la proximité des différents établissements jalons de la croissance des enfants, pour faire cohabiter, par exemple, crèche-maternelle-école. Ou on relocalisera cette dernière à l'interface du quartier et des quartiers environnants pour une fréquentation diversifiée. La qualité du projet architectural et urbain s'impose naturellement comme une exigence première. Elle doit être accompagnée d'une pleine intégration du projet éducatif et de la communauté qui le porte.

L'ANRU a, de son côté, pris la mesure de l'enjeu éducatif, dans toutes ses dimensions y compris symbolique. De nombreuses autorisations de démar-



ROMAINVILLE ANTICIPATION ET ÉVOLUTIVITÉ



© VILLE DE ROMAINVILLE

CORINNE VALLS,
MAIRE DE ROMAINVILLE,
VICE-PRÉSIDENTE
DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE
SEINE-SAINT-DENIS

« *Cet équipement majeur, structurant, inauguré en septembre 2017, permet de donner aux habitants un signal fort : le renouvellement du quartier doit permettre de renforcer la cohésion sociale et de donner à tous les mêmes chances de réussite. Mais l'impatience des habitants est légitime, c'est pourquoi la réhabilitation des logements locatifs sociaux et la reconstruction de logements sociaux et en accession doivent s'engager le plus rapidement possible, ainsi que la reconstitution du pôle commercial pour renforcer durablement la mixité sociale et fonctionnelle.* »



rages anticipés ont été données pour permettre aux collectivités de lancer ces constructions avant même la signature de la convention de projet de renouvellement urbain. C'est un signal fort vis-à-vis des habitants indiquant que le projet est vraiment lancé et que leur environnement va changer durablement. Dans le même temps, l'Agence et le CGET ont publié, à destination des porteurs de projet et des acteurs éducatifs locaux, un cahier pratique « École et renouvellement urbain », tandis qu'en parallèle était également lancé un appel à manifestations d'intérêt « Cités éducatives », qui privilégie les approches contextualisées de l'école et coordonne « la galaxie d'acteurs locaux qui œuvrent pour soutenir l'éducation des enfants dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville, du renouvellement urbain et sans mixité scolaire ».

LES CHIFFRES DU NPNRU AU 20/04/2019



234
PROJETS
VALIDÉS



18 Md€
D'INVESTISSEMENTS



5,5 Md€
ANRU



46 500
DÉMOLITIONS
LOGEMENTS SOCIAUX



34 900
RECONSTITUTION
LOGEMENTS SOCIAUX



62 800
RÉHABILITATION
LOGEMENTS SOCIAUX



60 000
RÉSIDENTIALISATION
LOGEMENTS



6 000
MINORATION
DE LOYERS



420
ÉQUIPEMENTS
FINANCÉS



125
ÉCOLES



© VILLE DE ROMANVILLE

Ouvert à la rentrée 2017, le pôle éducatif Maryse-Bastie est le premier équipement public à voir le jour, grâce à un subventionnement ANRU anticipé, dans le cadre de la rénovation du quartier, futur écoquartier, Youri Gagarine. Il en est aussi un des éléments centraux d'attractivité et de sociabilité. Car il regroupe désormais une crèche de 70 berceaux et un groupe scolaire maternelle et élémentaire de 22 classes : dix classes de maternelle (quatre de plus que l'ancienne école), dix nouvelles classes d'élémentaire ainsi que deux classes « évolutives » permettant de s'ajuster aux besoins futurs de l'un ou de l'autre des niveaux. Largement co-construit avec la communauté éducative, les parents d'élèves et les membres du Conseil citoyen, le projet se veut un projet d'ouverture. Cela signifie ouvert à l'environnement de proximité ainsi qu'au temps extra-scolaire ou à des pratiques de mutualisation : restaurant scolaire commun à l'école maternelle et l'école élémentaire, bibliothèque et salles polyvalentes accessibles par l'ensemble des enfants, cour de récréation élémentaire ouverte hors temps scolaire...

Le coût de construction du bâtiment 11,3 millions d'euros se répartit entre la Ville (56,02%), l'ANRU (23,92%), le Département de la Seine-Saint-Denis (14,27%) et la Caf de Seine-Saint-Denis (5,78%).

MARSEILLE COPROS : LES MOYENS D'AGIR

ARLETTE FRUCTUS, PRÉSIDENTE DU GIP MARSEILLE RÉNOVATION URBAINE, ADJOINTE AU MAIRE DE MARSEILLE, VICE-PRÉSIDENTE DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

« Kallisté a tout du grand ensemble... sauf qu'il s'agit d'une copropriété au bord de la faillite, conduisant la Ville et la Métropole à intervenir, depuis 15 ans.

Oui, le PRU a été un accélérateur pour un projet particulièrement complexe et lourd. C'est à partir de la convention signée en octobre 2011 avec l'ANRU, que se sont mis en place un ensemble d'interventions : stratégie d'acquisition et de démolitions, projet d'aménagement, de réhabilitation des bâtiments, et accompagnement social... avec, de surcroît, une concession d'aménagement. Le NPNRU, les accords ANRU/Anah et le Plan « Initiative Copropriétés » depuis fin 2018, apportent désormais les moyens indispensables pour accélérer le mouvement. »



© MÉTROPOLE AMP



© MPRU

Kallisté est l'archétype marseillais du parc social de fait. La grande copropriété des origines a subi successivement la mutation sociale et le départ des propriétaires occupants, les crises économiques et la précarisation, l'absence d'investissement. Le Plan Initiatives Copropriétés l'a reconnu, fin 2018, parmi six autres ensembles prioritaires à Marseille, mais depuis 2000, trois Plans de sauvegarde s'étaient déjà succédés. Cette fois, 390 logements devraient être démolis, 362 conservés et 221 créés. Ce qui caractérisera néanmoins le nouveau Parc Kallisté, c'est une toute nouvelle structuration : un espace public majeur débouchant sur une bastide préservée, une voie doublée d'une coulée verte inter-quartier, un maillage des copropriétés, une redéfinition de l'accessibilité des immeubles et espaces publics...

LES COPROS DÉGRADÉES AUSSI

Delphine Pupier le reconnaît sans ambages, « par manque d'outils techniques, financiers et juridiques sans doute, la question des copropriétés dégradées n'a pas été traitée suffisamment lors du NPNRU ». Or, ces copropriétés dégradées sont, dans certains territoires, la principale problématique à laquelle le projet de renouvellement urbain doit répondre pour le rendre à nouveau attractif. Plusieurs solutions sont envisagées, en fonction du niveau de dégradation. Cela peut passer d'une rénovation lourde à une démolition complète après acquisition des lots, en passant par sa requalification en logements sociaux. Ces opérations sont le plus souvent réalisées dans le cadre du Plan initiatives copropriétés dégradées porté par l'Anah depuis fin 2018. 90 % des 684 copropriétés concernées par le plan sont aussi incluses dans des périmètres de renouvellement urbain. L'Agence est dès lors en mesure d'assumer, au titre du nouveau programme national, jusqu'à 80 % du déficit des opérations lancées sur les copropriétés dégradées.

PLUS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, PLUS D'EMPLOI !

La première génération des projets de renouvellement urbain a, de toute évidence, tenté d'apporter les réponses les plus immédiates mais aussi les plus durables aux impératifs de l'habiter. Construction ou réhabilitation de programmes résidentiels, requalification de l'espace public, remise à niveaux des équipements... en un mot : restauration de l'environnement de vie. La question de l'offre commerciale et de services s'est donc également posée dans cette perspective, mais la composante économique des projets d'ensemble y a été souvent cantonnée.

Le NPNRU ayant fortement mis l'accent sur une approche plus globale des besoins des populations, y compris en termes d'emploi, la place de l'entreprise, quelle que soit sa taille, son type et son domaine activité, s'est réinscrite dans la réflexion programmatique et urbaine. 80 % des projets présentés intègrent cette composante et dans un rapport très différent à l'implantation économique de



RENNES BUREAUX ET COMMERCES INTÉGRÉS

**MARIE ANDRÉ, CHEF DE PROJET RENOUVELLEMENT
URBAIN, RENNES MÉTROPOLE**



« Le "Quadri" est un programme d'immobilier économique mixte qui est en train de voir le jour dans le quartier du Blosne. Il vient illustrer de manière concrète l'ambition nouvelle apportée par le NPNRU en termes de développement économique. Dès la phase de protocole de préfiguration, une chargée de mission développement économique a été recrutée, avec le soutien de la Caisse des Dépôts. Elle a défini une feuille de route pour les quartiers qui ouvrait des perspectives inédites en matière d'emploi et d'insertion, et su mobiliser les partenaires autour de cet enjeu. Ajoutons qu'avec le NPNRU, les projets de rénovation sont désormais portés par la Métropole, également en charge du développement économique. Cela permet un croisement de compétences qui apporte une meilleure cohérence dans le portage d'une opération comme celle du "Quadri". »

celui porté à leur époque par les ZFU, celui de l'incitation fiscale. Ici, l'activité économique intégrée au quartier est concomitamment source d'activité pour les populations locales, souvent dès le stade de la construction, et source d'attractivité pour des entreprises extérieures et leurs collaborateurs. Un apport humain précieux au titre des échanges, des rencontres, et d'une forme de mixité sociale.

L'accent mis par les porteurs de projets locaux et l'ANRU dans ce domaine économique en plein essor trouve par ailleurs un renfort de poids, depuis 2015, dans le Fonds de co-investissement ANRU, créé dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) Ville Durable et Solidaire. Cet investisseur public avisé (c'est-à-dire intervenant dans les conditions du marché) dépendant de l'ANRU, mais autonome dans la gestion des 200 millions d'euros de fonds propres, s'implique prioritairement dans l'implantation économique : espaces de coworking, entrepôts, bureaux, résidences hôtelières... Le principe de son intervention est simple : inciter des investisseurs privés à s'impliquer dans les QPV en sécurisant, par son expertise et sa présence dans le tour de table, réglementairement minoritaire, leur financement. Les premières réalisations, centre commercial *Lil-lénium* à Lille, immeubles de bureaux *Racine* dans le quartier Hautepierre à Strasbourg, *EPAHD Le Fil de Soie* à Calais, centre d'affaires *Le Castel* à Marseille... témoignent, par-delà une diversité absolue d'objet et de contexte, d'une même philosophie : redonner sa place à l'économie dans l'espace et la vie des quartiers, à travers des interactions humaines et urbaines démultipliées.

VALIDER TOUS LES PROJETS EN 2019

Fort de ces enseignements issus de la phase de préfiguration et de la validation des 200 premiers projets, l'ANRU et ses partenaires se sont donnés comme objectif de valider la quasi-totalité des 450 projets d'ici à la fin 2019.

Ces validations et les signatures de conventions qui vont s'égrener tout au long de ces prochains mois ne sont pas une fin en soi pour les projets de renouvellement urbain. Ils sont au contraire synonymes du lancement de la phase la plus concrète et la plus attendue par les habitants, celle de la transformation profonde de leur cadre de vie !



Le projet du Quadri fait partie de ces opérations qui vont marquer le coup de la transformation du quartier du Blosne. Ce programme d'immobilier économique prendra place dans un bâtiment de quatre étages conçu par les architectes de l'Atelier du Canal et construit par la Coop de Construction. En rez-de-chaussée, près de 800 m² seront dévolus aux commerces de proximité (boulangerie, restaurant, dépôt-vente de vêtements...). Sur plus de 4 000 m², les niveaux supérieurs proposeront des bureaux à une douzaine d'entreprises à forte coloration Économie Sociale et Solidaire (ESS), et accueilleront également un Centre d'Affaires de Quartier et une pépinière d'entreprises. Le Quadri devrait générer, à minima, 150 emplois. Lancée en juin 2018, l'opération, d'un coût total de 6,3 M€, doit s'achever à la fin de cette année.

SAINT-BRIEUC

LE JARDIN DE L'EUROPE, RESSOURCE POUR TOUTE L'AGGLO



Née à Brest il y a une vingtaine d'années, l'association Vert le Jardin accompagne aujourd'hui la création de jardins partagés dans toute la Bretagne. Présente depuis peu dans l'écoquartier de l'Europe, inscrit au PNRU de Saint-Brieuc, son ambition est d'y établir un jardin-ressource. Un point de ralliement autour de cultures et de pratiques écologiques, avec animations, formations et stages à la clé. L'initiative entre en résonance avec des projets municipaux et intercommunaux liés à l'économie circulaire et au réemploi. Le terrain deviendra, à terme, un lieu de distribution de matériel, capable d'attirer les jardiniers de toute l'agglomération. Pour l'heure, le comité de pilotage se concentre sur les premiers aménagements et la recherche de partenaires parmi les lycées professionnels ou les entreprises de la grande distribution. Côté parrainage, le projet a déjà séduit des personnalités professionnelles de premier plan. Le paysagiste et écologiste Gilles Clément, par exemple, lui manifeste un grand intérêt.



© VERT LE JARDIN

MIRAMAS



L'IMPORTANT C'EST LA SANTÉ



Une évaluation d'impact sanitaire analyse a posteriori une opération – ou un projet – à l'aulne des déterminants de santé. À l'inverse, l'expérimentation conduite dans les quartiers Maille 1 et Mercure, à travers la démarche d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), vise à intégrer les enjeux de santé dans le processus de conception du projet de renouvellement urbain. Cette démarche expérimentale réunit une multitude d'acteurs : la Ville de Miramas, porteur de projet, Adéus, assistant à maîtrise d'ouvrage en charge de la co-construction avec les habitants, la coordinatrice de l'Atelier Santé Ville, le Comité régional d'éducation pour la santé (CRES PACA) et l'Ecole des

Hautes Etudes en Santé Publique de Rennes (EHESP). Une fois le diagnostic établi, l'équipe a identifié les facteurs d'influence de quatre déterminants de santé, afin de contribuer, grâce à cette analyse, au projet de renouvellement au fur et à mesure de son élaboration avec les habitants. Ce travail itératif a permis d'orienter le plan guide, de sensibiliser les différents acteurs et d'élaborer des préconisations en matière d'aménagement urbain, de conception architecturale et de politique sociale. L'expérimentation se prolonge à travers une mission de conseil en urbanisme favorable à la santé, dans le cadre du futur conventionnement avec IANRU.

CONCOURS « HALL INCLUSIVE » RÉNOVER « CIRCULAIRE »

Pour embarquer ensemble les partenaires de chaîne immobilière, l'association des ressources, acteurs et solutions opérationnelles dans un espace de projet unique est impérative. Cycle Up, plateforme de l'économie circulaire pour l'immobilier et la construction, est une réponse globale pour valoriser les bénéfices du réemploi dans les stratégies environnementales et climatiques. 3F, le groupe Action Logement et Cycle Up organisaient au début de l'année le concours d'idées « Hall Inclusive », réservé aux étudiants. Les candidats y étaient invités à développer les solutions de rénovation de leurs rêves, avec des ressources 100% circulaires. Les projets devaient s'appuyer sur des ressources matérielles issues du réemploi (à l'identique ou détournées), de matériaux et composants existants ou aisément récupérables sur des chantiers.

Lucie Defrance, Marine Kerboua et Raphaëlle Paire, étudiantes en architecture à Paris Belleville et à l'ENSA Lyon, ont été désignées lauréates du concours. La mise en œuvre de leur projet bénéficiera, un an durant, du soutien du bailleur Immobilier 3F.



© PIERRE LALY

www.cycle-up.fr

SAVOIR « FAIRE »

L'implication des populations concernées par le renouvellement de leur habitat se traduit désormais systématiquement en France par une capacité reconnue à s'exprimer sur le sujet. D'autres vont plus loin et joignent le geste à la parole. Place à l'auto-construction.

GUYANE / SAINT-LAURENT-DU-MARONI L'AUTO-CONSTRUCTION SUR MESURE

Dans le cadre du NPNRU et de la Convention partenariat Public-Public signée le 26 janvier 2015 entre la Ville de Saint-Laurent-du-Maroni et l'Établissement Public

Foncier et d'Aménagement de Guyane, une opération d'auto-réhabilitation se dessine sur le quartier de la Charbonnière. Actuellement dans sa phase d'étude, elle permet-



© VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

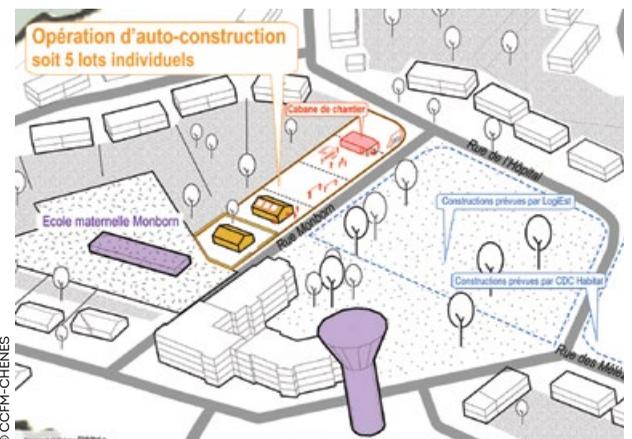


© VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI

tra à terme l'implication directe des habitants, pour renouveler non seulement le bâti, mais aussi l'organisation foncière du quartier. Une mission de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) mobilisera les familles dans la réalisation des travaux. La MOUS doit aboutir à des solutions personnalisées en même temps qu'à un compromis collectif autour des espaces publics. Son lancement auprès de 40 premiers ménages et la réhabilitation concrète de quatre maisons-tests précéderont la signature de la convention ANRU, prévue mi-octobre 2019. Puis la méthode sera généralisée aux 152 logements concernés par l'opération.

HOMBOURG-HAUT HABITER, ET PLUS SI AFFINITÉS

Comment attirer de nouveaux habitants dans le quartier des Chênes, retenu – avec celui de La Chapelle – au titre du NPNRU ? Par exemple avec un projet d'habitat participatif original, soutenu par la Ville, en cours d'expérimentation dans ce secteur. Autour du principe de l'auto-construction, un groupe de cinq familles a été constitué afin de créer un lotissement composé de maisons individuelles sur un terrain libéré par CDC Habitat. Chaque participant définit son projet personnel, puis tous contribuent ensemble, en fonction de leurs compétences, à la construction de chacune des habitations. Des entreprises du bâtiment seront sollicitées si besoin et des volontaires, habitants du quartier, pourraient également venir prêter main forte. Le budget moyen par logement devrait s'élever à 100 000 €. Un bureau d'études va être sélectionné prochainement, afin d'assurer l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre du projet. Les bâtisseurs, à la toute fin du chantier, seront devenus propriétaires.



© CCFM-CHÊNES



URBANISME HORS-SÉRIE / URBACT

EXPERTS EN PARTAGE

Programme européen de coopération territoriale, URBACT fêteit l'an dernier ses 15 ans d'existence. À cette occasion, la revue Urbanisme lui consacrait un numéro Hors-Série.

Depuis ses débuts, le programme URBACT a focalisé son intérêt sur les quartiers européens dits populaires, à l'image de ceux qui, en France, sont concernés par la politique de la Ville et la rénovation urbaine. Nombreux sont donc les sujets partagés par URBACT et l'ANRU. L'Agence assure d'ailleurs, sous la direction du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), le secrétariat d'URBACT en France.

D'autres, bien évidemment, se sont attachés à cette démarche aussi originale dans son objet que dans ses dimensions. Ainsi, l'intérêt que la revue Urbanisme — véritable publication de référence créée en 1932 — porte à URBACT est ancien : dès 2004, le trimestriel consacrait un numéro hors-série au tout jeune programme communautaire. Les années passant, il a régulièrement fait écho dans ses pages à son développement pro-

gressif. Rien d'étonnant, dès lors à ce qu'il lui consacre un numéro spécial anniversaire à l'occasion de ses quinze ans.

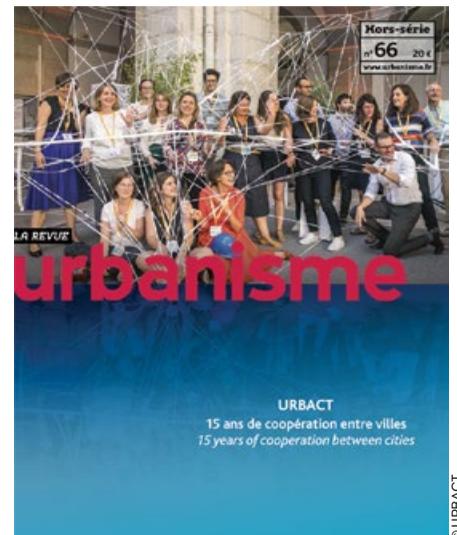
QUESTIONS... ET RÉPONSES

Sur 84 pages, en versions française et anglaise, le hors-série fait la part belle à la parole des acteurs du programme, tout en multipliant les exemples concrets d'actions mises en œuvre à travers toute l'Europe sous la houlette d'URBACT. Le retour sur la dernière édition du Festival URBACT, à Lisbonne en septembre dernier, y tient donc une place de choix. Les près de 600 participants, venus de 224 villes et 32 pays, y témoignaient bien de l'ampleur et de la vitalité du programme. Le cas lisboète présenté par Paula Marques, adjointe au maire à l'Habitat et au Développement Local, permettait de mettre en lumière des enjeux communs à nombre de villes mais aussi de partager

les bonnes pratiques mises en œuvre par la municipalité tant en termes d'habitat que d'urbanisme. D'autres interventions d'élus ou techniciens européens sont venues compléter cette contribution, entrant en résonance avec elle ou ouvrant d'autres champs de préoccupation.

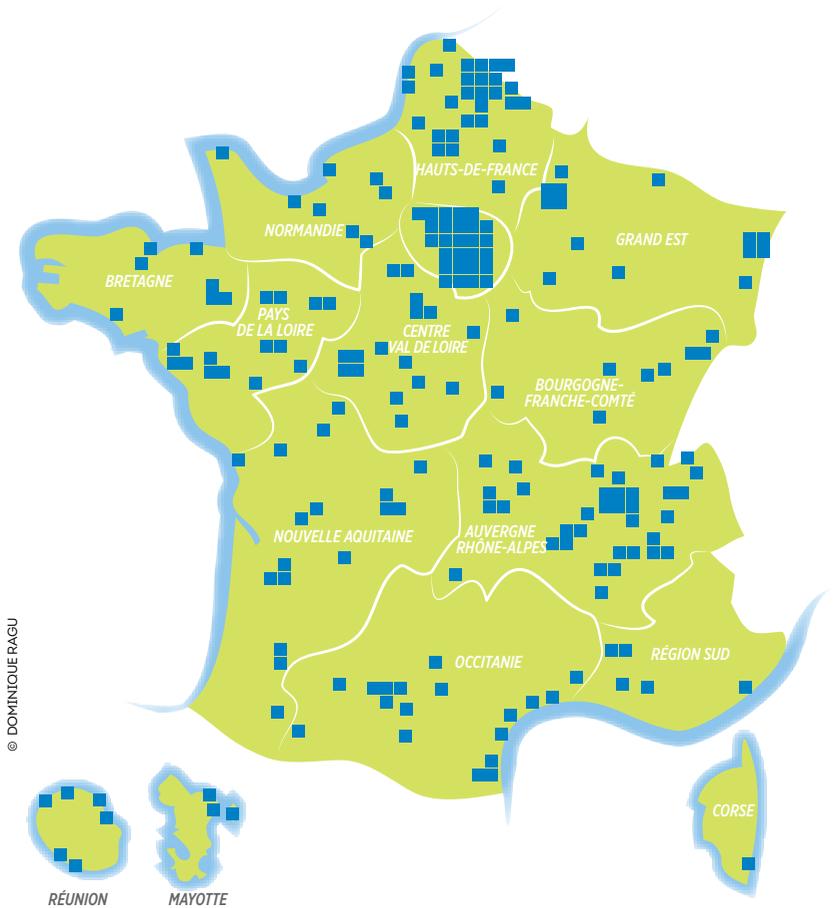
L'INTÉRÊT DU RÉSEAU

La notion de réseau est au cœur de la philosophie d'URBACT et du numéro spécial d'Urbanisme. Il lui consacre un chapitre entier « Histoires de réseaux », analysant une sélection de « 20 réseaux de conception d'actions thématiques » labellisés URBACT : mobilisation citoyenne à Baia Mare en Roumanie, revitalisation du centre-ville à Heerlen, Pays-Bas, sports et santé à Liepaja en Lettonie, etc. Au-delà, il en propose une intéressante forme de catégorisation avec les réseaux « conception d'actions », « mise en œuvre », « transfert », que le programme soutient. Quel que soit leur champ d'action déterminé, le partage des connaissances demeure évidemment, et par définition, un dénominateur commun fondamental. Il repose largement sur la capitalisation des expériences menées et leur reproductibilité, deux préoccupations essentielles pour des acteurs réunis également par des questionnements communs d'actualité tels que : « S'adapter ou mourir, les villes face au numérique » ou « Modèles participatifs : qu'est-ce qui fonctionne ? ».



WWW+ www.urbact.eu

L'ETAT D'AVANCEMENT DU NPNRU AU 31/03/2019



FRARU RETOUR SUR LES QUATRE PREMIERS ÉVÉNEMENTS

Depuis septembre 2018, l'ANRU se déplace dans les territoires en organisant des Forums Régionaux des Acteurs du Renouvellement Urbain (FRARU). À Nantes, Nîmes, Reims et Saint-Etienne, les FRARU ont déjà réuni près de 900 professionnels lors de plus d'une trentaine d'ateliers de travail. Ces journées ont permis aux acteurs locaux de se rencontrer, de valoriser leur engagement quotidien dans les territoires et d'échanger sur les bonnes pratiques opérationnelles. Car c'est bien la qualité des projets que l'ANRU souhaite valoriser. Ces événements prennent aussi une forme symbolique, car ils soulignent une étape importante du NPNRU, à savoir le passage d'une phase d'études et de programmation à une phase de réalisation des projets. Enfin, comme l'implication des élus locaux est essentielle, ces événements sont l'occasion pour les maires, présidents d'agglomérations et de métropoles, d'exprimer leurs ambitions pour leur territoire.

NOMINATIONS À L'ANRU

Après avoir rejoint l'ANRU en 2016 comme Directeur des relations institutionnelles, **Damien Ranger** est désormais à la tête de la nouvelle direction des Relations publiques et de la Communication. L'objectif assigné au département est de fluidifier la transmission de messages entre l'ensemble des acteurs du renouvellement urbain, tout en renforçant les liens entre l'ANRU et la presse. Damien Ranger est dorénavant engagé dans deux missions stratégiques : la redéfinition des supports digitaux et médias de l'ANRU et l'amplification des rencontres avec les élus pour accélérer le développement du NPNRU.



PROJETS D'INTÉRÊT NATIONAL VALIDÉS EN MARS 2019

Clermont Communauté

Saint-Jacques / Gauthière / Vergnes
Quartiers Nord

Amiens Métropole

Amiens Nord / Amiens - Etouvie

EuroMétropole de Strasbourg

Bischheim-Schiltigheim Quartier Ouest
/ Strasbourg - Meinau Neuhof /
Strasbourg Hautepierre

PROJETS D'INTÉRÊT RÉGIONAL VALIDÉS EN MARS 2019

le Grand Narbonne / Narbonne Ouest

Métropole du Grand Paris
Paris 18^e Goutte D'Or

Roissy Pays de France / Gonesse

CA du Niortais
Pontreau Colline Saint-André

EuroMétropole de Strasbourg / Elsau

CA des Pays de Lérins

Cannes - Ranguin-Frayère

Caen la Mer / Chemin Vert

Grand Guéret / L'Albatros

CA du Lac du Bourget

Aix-les-Bains - Marlioz

FRARU

2018 / 2019

Transformons nos quartiers !

ENCORE 3 RENDEZ-VOUS IN-CON-TOUR-NABLES !

Paris / 27 & 28 juin 2019 / Cité des Sciences
et de l'Industrie de La Villette

Outre-mer / La Réunion / 2, 3 & 4 octobre 2019
Martinique / 1^{er} trimestre 2020

→ Inscrivez-vous sur www.anruscope.fr



ActionLogement 

L'UNION
SOCIALE
POUR
L'HABITAT

GRUPE

Caisse
des Dépôts

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine

 www.anru.fr